

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 23 du 05 Septembre 2007 (2 pages)

COLZA : Levée en cours à cotylédons - 1 feuille

Petites altises

Les parcelles au stade cotylédons sont très sensibles. Cette sensibilité se poursuit jusqu'en B2.

A contrario, les petites altises sont actuellement absentes en culture, ainsi que dans les repousses de colza. Le seuil de 30 % de pieds porteurs de piqûres n'est à fortiori pas atteint. Les traitements sont inutiles en toute zone. La surveillance doit se poursuivre jusqu'au stade B2.

Limaces

Leurs populations ont prospéré pendant une grande partie de l'année même si aujourd'hui les conditions climatiques leur sont moins favorables.

Dès le retour des conditions humides, la vigilance devra être accrue et se poursuivre jusqu'au stade B3 – B4. Evaluer leur présence avant toute application de molluscicide : un morceau de carton ondulé appliqué sur le sol recouvert d'un film plastique, et quelques granulés d'antilimaces sous le piège peuvent suffire à se faire une idée de la situation. En cas de présence, appliquer les granulés en « plein »

Tenthrèdes

Les premières captures d'adultes sont enregistrées en cuvettes jaunes.

La lutte se fait sur larves, à l'application des premiers dégâts (défoliaison). Il est trop tôt pour intervenir.

MAÏS

Pyrale - Sésamie

Du fait notamment des températures fraîches d'août, les seconds vols ont été plus tardifs que les années précédentes. Pour la pyrale, il semble seulement partiel et d'importance limitée.

La prospection larvaire qui va commencer permettra d'estimer les niveaux de populations et de risque potentiel pour 2008.

Chrysomèle

➢ En **Poitou-Charentes**, **aucune capture** n'est intervenue à ce jour.

➢ Dans les autres régions, la situation est la suivante :

⇨ **En Alsace** : des captures ont été effectuées à plusieurs reprises de mi-juillet à mi-août ;

⇨ **En Bourgogne** : une capture a eu lieu première décade d'août à l'extrême Sud Est de la Saône et Loire (en bordure d'autoroute, à proximité de la limite du département du Jura) ;

⇨ **En Rhône – Alpes** : une capture a été confirmée dernière décade d'août à l'Est de Lyon, à proximité de l'aéroport Saint Exupéry (Ex Satolas).
Il s'agit **des premières captures** pour les régions Bourgogne et Rhône – Alpes.

➢ Au niveau européen, des captures ont eu lieu en Allemagne fin juillet et début août ainsi qu'en Pologne (une seule capture début juillet).

TOUTES CULTURES

Campagnols

Des populations assez importantes sont signalées dans les bermes notamment en bordure de parcelles non cultivées.

Surveiller les levées de colza.

REGLEMENTATION

Des informations relatives à certains produits phytosanitaires ont été publiées récemment :

➢ **Avis au Journal Officiel du 31/08/2007**

Celui-ci indique que la **date limite d'utilisation** des spécialités contenant les substances actives suivantes est le **31/12/07** (ces substances n'avaient pas été réinscrites au niveau européen mais avaient bénéficié d'une dérogation temporaire pour certains usages) :

⇨**Herbicides** : hexazinone, imazamethabenz (sauf blé, déjà interdit), bromacile, fomesafen, métobromuron, métoxuron, pretilachlore, prométryne, terbacile, naptalame ;

⇨**Insecticides** : aldicarbe, chlorfenvinphos, diéthion, méthidathion.



MAÏS
Pyrale-Sésamie : Début de la prospection
Chrysomèle : Situation nationale

REGLEMENTATION
Produits phytosanitaires : Retraits, dates limites.....

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26
Directrice gérante : S. DUTARTRE
Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

➢ **Avis au Journal Officiel du 04/09/2007**

2 avis fixent les dates de retrait des autorisations de mise sur le marché des spécialités contenant les substances citées ci-après ainsi que les conditions de retraits (dates limites à la distribution et à l'utilisation) :

⇨ Pour le **carbofuran** : ces dates sont respectivement le 31/08/08 et le 13/12/08 ;

⇨ Pour les **autres substances**, la date limite à la distribution est identique : 30/05/08 ; la date limite d'utilisation est le

- 20/11/08 pour Carbaryl, Trichlorfon, Oxydemethon Methyl, Thiodicarbe, Fenithrothion ;
- 01/12/08 pour Dichlorvos, Malathion, Diazinon ;
- 13/12/08 pour carbosulfan, diuron ;
- 15/12/08 pour haloxyfop-R, cadusafos.

Remarque :
De manière générale, les délais indiqués dans ces deux avis sont sans préjudice de l'application des directives fixant les limites maximales applicables aux résidus de ces substances.

➢ **Autres précisions** (herbicides colza) **:**

⇨ Le **Devrinol F** a obtenu une autorisation de mise sur le marché pour une période de 120 jours à partir du 28/07/07 par dérogation ;

⇨ La date limite d'utilisation est le 01/10/07 pour le **Devrinol 45** et le **Naprophyt**.

INFORMATION RESISTANCE AU GLYPHOSATE

En France, un premier cas de résistance au glyphosate a été confirmé, courant juillet, par l'INRA, à partir de graines d'ivraie raide (Lolium rigum) prélevées sur un site où la résistance était fortement suspectée, dans un vignoble du sud de la France.
Des cas de résistance au glyphosate de certaines espèces de la flore adventice ont été signalés dans plusieurs pays. Il s'agit de :

⇨ *Amaranthus palmeri* et *Amaranthus rudis* aux Etats-Unis ;

⇨ *Ambrosia artemisiifolia* (ambroisie à feuilles d'armoise) et *Ambrosia trifida* aux Etats-Unis ;

⇨ *Conyza bonariensis* (érigeron crêpu) en Afrique du Sud, Colombie, Brésil et Espagne, *Conyza canadiensis* (vergerette du Canada), aux Etats-Unis, Brésil et Chine ;

⇨ *Echinochloa colona* (panic) en Australie ;

⇨ *Eleusine indica* (éleusine indienne) en Malaisie ;

⇨ *Euphoria heterophylla* au Brésil ;

⇨ *Lolium multiflorum* (ray gras d'Italie) aux Etats-Unis, Brésil et Chili, *Lolium rigidum* en Afrique du Sud, Australie et Etats-Unis ;

⇨ *Plantago lanceolata* (plantain lancéolé) en Afrique du Sud ;

⇨ *Sorghum halepensis* (sorgho d'Alep) en Argentine.

Départ à la retraite

Après 40 années de bons et loyaux services aux Avertissements Agricoles de la Protection des Végétaux, **Lucien SAUMUR** animateur de la filière oléo-protéagineux va partir à la retraite à la fin de l'année.Si vous souhaitez vous associer au buffet de l'amitié qui est prévu le 12 novembre à midi au CREPS de Boivre à Vouneuil sous Biard, merci de vous inscrire auprès de Madame MARTIN au 05.49.62.98.25. **Réponse 15 Septembre dernier délai**.

